

## Conseil municipal du 10.11.2016

Convocation en date du 05.11.2016  
Début de séance 20h30 Fin de séance 23h00

### Présent(s) :

Daniel CHASSEING, Maire  
Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, Françoise TAVERT, Bernard RUAL  
Adjoints  
Marcelle LAGARDE, Gérard MORATILLE, Rémi BESNIER, Carla LELIEVRE,  
Delphine CLEDAT, Alain SAGE  
Formant la majorité des membres en exercice.

### Procuration(s) :

Emilie CHARTAGNAC donne procuration à Marcelle LAGARDE  
Jean-Pierre GOUMONDIE donne procuration à Françoise TAVERT  
Etienne ANGLERAUD donne procuration à Bernard RUAL

### Absents:

Laurence TER-HEIDE,

### 1- les projets 2017

Etang de pêche : Va être vidangé avant le 30.11.216  
Réparation du moine de l'étang pendant l'hiver  
Evaluation des autres aménagements à prévoir

Acrobranche : projet de réaliser une tyrolienne au-dessus de l'ancienne baignade (en attente de subvention de l'Europe LEADER)

La Poste : suivi et amélioration de la toiture. Suppression des cheminées et pose des zincs

La maison de santé : le projet est présenté le 26.09 à la direction régionale de l'ARS de Bordeaux. De prochaines réunions sont prévues avec la COM COM

Les résidences Séniors : la commission d'appel d'offres est programmée pour le 15.12.2016 pour un début de travaux prévu en mars 2017.

Maison Roux : un programme de rénovation va débiter par une première tranche (menuiseries extérieures sur l'appartement du pignon et chauffage)

Maison de l'Arbre (voir Compte rendu 19/09/2016)

### Fontaines du Mont Ceix : 2016 DELIB70

Réponse favorable /subventions sollicitées. La signalétique sera subventionnée par le PNR.

Convention de passage et de travaux acceptées par les parties pour une durée de 7 ans (propriétaire, PNR ,CD )

Automatisation de la station- service du garage G2M : le dossier FISAC est déposé depuis le 28.10.2016 à la DIRECTE de la Haute Vienne.

Candélabres pour les roulottes : 2 dispositifs vont être posés pour sécuriser l'accès aux toues. Cout supporté par le parc résidentiel

Projet éco-rénovation de la mairie : les travaux ont débuté sur les 2 sites mairie et école.

Déconstruction des appartements de Corrèze Habitat Impasse de la Maisonneuve par Corrèze Habitat en 2017.

Projets de 2 maisons accession à la propriété par Corrèze Habitat au lotissement route de la Font Blanche.

Bâtiment photovoltaïque : l'idée est de créer un bâtiment qui s'autofinancerait par la vente d'électricité et par la location de tout ou partie du bâtiment.

Projets voirie 2017

## **2- Acquisition du bâtiment CHAUMEIL(en face cimetièrè)** **2016 DELIB68**

La promesse de vente est de 50 000€ ; elle comporte les bâtiments en face du cimetière et une parcelle de terrain de +/-100m<sup>2</sup> en face du cabinet médical. L'achat peut être subventionné à hauteur de 20 000€ pour la partie bâtie.

Les espaces bureaux pourraient être réhabilités en logement (1 type F 4 et 1 type F5)

## **3- Affouage 2017**

Le marquage de la section de Jourgnac du bois étant effectué tout comme la désignation des garants ; le droit d'affouage peut s'exercer pour les ayants droits demandeurs.

## **4- Election des délégués communautaires 2016 DELIB71**

Dans la future COM - COM, la commune de Chamberet est représentée par 8 conseillers communautaires. Pour rappel ; Daniel Chasseing, Françoise Taver , Bernard Rual et Alain Sage sont les délégués communautaires élus lors de l'élection municipale. Ils conservent leur mandat.

L'élection des 4 délégués communautaires supplémentaires doit se faire à scrutin de liste et de parité.

La liste proposée est la suivante et élu à l'unanimité des membres présents.

Martine Chastagnac, Christian Madrange, Marcelle Lagarde et Rémy Besnier.

Le travail se fait en commissions qui restent accessibles à des élus non délégués communautaires.

## **5- Délibération pour adhérer à la SEM 2016 DELIB72**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier au Syndicat Mixte du Pays de Tulle concernant l'engagement de principe pour la création d'une structure porteuse assurant la maîtrise d'ouvrage et la gestion des projets bois énergie.

Il est demandé de formaliser l'engagement sur le principe de capitaliser une société d'économie mixte dont l'objet social pourrait être la maîtrise d'ouvrage et la gestion de projets bois énergie locaux.

Le modèle économique proposé par le bureau d'étude, fonds propres 10% dont 51 % pour les partenaires publics repartit selon le tonnage par tonnage, qui pourront être la base de la concertation préalable à la capitalisation d'une SEM.

Le montant de la participation de Chamberet serait de 3 612 €.

Par ailleurs, il est nécessaire d'approfondir l'étude de faisabilité technico économique déjà menée afin de tendre vers optimisation technico économique des équipements pour plus de compétitivité. Compte-tenu de la disparition imminente du SM du Pays de Tulle, il convient de s'organiser, différents scénarii s'offrent :

- Soit chaque commune en fonction des besoins recensés commande en propre une nouvelle étude,
- Soit un groupement de commandes entre les communes concernées est organisé et une commune se propose pour être chef de file,
- Soit cette étude est portée par la SEM (si les précisions attendues ne conditionnent pas sa création).

## **6- Accueil des Yézédés**

L'accueil d'une famille de 9 personnes est proposé. Les personnes sont âgées de 1an à 59ans. Nous sommes en attente d'éléments complémentaires sur leur filiation.

Deux appartements sont mis en attente par Corrèze Habitat ( 1T4 au lotissement Leblanc et 1T4 au lotissement Chez Chapelle)

Un groupe d'accueil est constitué pour les accompagner (D Chasseing, G Moratille, C Lelièvre, C Madranges, M Lagarde, M Chastagnac)

## **7- Questions diverses**

### Les Sectionnaires 2017

C Madrange indique que le récapitulatif des répartitions est terminé et qu'il reste la rédaction des courriers à finaliser.

Le maire rappelle qu'en cas de cession d'activité d'un agriculteur, la commission d'attribution statuera sur la destination des parcelles de la section

**Agenda 21 2016 DELIB69** le conseil municipal doit se prononcer sur la poursuite de ses actions selon l'agenda 21 (développement durable, recommandations dans le domaine social, de la santé, du logement, la pollution, la gestion des déchets, la gestion des ressources naturelles, la qualité du cadre de vie...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote de poursuivre ses actions sur une période de 3 ans en s'appuyant sur les recommandations de l'agenda 21

## **Dénonciation de la convention avec le syndicat du Puy La Forêt**

Cette convention est dénoncée d'un commun accord depuis octobre 2016 : la commune de Chamberet assure sa ressource en eau avec l'interconnexion avec Treignac, le syndicat souhaite consolider sa ressource et les débits sur son réseau.. Néanmoins le syndicat reste favorable à un dépannage ponctuel pour la commune de Chamberet sur une courte période.

**Vélos électriques**; 10 vélos sont achetés par la commune de Chamberet et financé à 80% par le PNR

### **La nouvelle COM COM**

#### **Et tourisme**

L'emploi d'une personne qualifiée avec des compétences dans l'animation touristique via l'OT assure durant 7 mois l'animation et l'accueil à la Maison de l'Arbre. Il faut rester vigilant sur la qualification de la personne à recruter par la nouvelle COM COM pour cette mission.

Les zones d'activités touristiques restent à définir (zone, bâtiment, personnel, activités, fonctionnement...)

#### **Et activités économiques**

L'extension de la zone artisanale de la Malatie revient d'office à la Com- Com ; quelle compensation pour la commune ?

#### **Fleurissement du bourg**

Le conseil municipal remercie et félicite l'équipe de bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour le fleurissement, l'entretien des parterres, les bouturages... Il est nécessaire de renouveler les jardinières de l'église, de la Maison de l'Arbre, du monument aux morts pour un cout de 2300 €.

Monsieur Pépi apporte ses conseils pour l'activité de la serre et propose de faire le relais pour organiser un atelier avec les écoles.

Une nouvelle journée de démonstration sur la taille des arbres sera organisée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

#### **Marquage au sol**

Refaire le marquage des « stop » dans le centre bourg.

#### **Réserve incendie**

Réactiver les dossiers des réserves incendie du Moulin du Roc et à l'entreprise FERT

### **Statuts de la Fédération Départementale de l'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE) 2016 DELIB69**

Suite aux délibérations prises en 09.2016 sur les modifications des statuts de la FDE, le conseil municipal délibère à l'unanimité le changement des statuts et la sortie des communes.

#### **Colis de Noël**

Une réflexion est engagée pour la participation des producteurs du territoire sur la confection des colis de Noël pour 2017.

**Fin de séance 23h00**